

STAGE COLLÈGE

Gripper le choc des savoirs



7 jeudi
9h - 17h
mai 2026

MÉTROPOLE LILLOISE

LIEU À CONFIRMER

- nouveau DNB et pressions sur l'évaluation
- choc des savoirs et conséquences du caractère facultatif des groupes de niveaux
- nouveaux programmes
- école inclusive
- éducation prioritaire, plan «800 collèges»

Les attaques visant nos métiers d'enseignant se multiplient et contribuent à en brouiller le sens. Au collège, les plans imposés, les dispositifs à appliquer, les évaluations standardisées et les pratiques prescrites s'immiscent dans nos classes et menacent ce qui fait l'essence de notre métier : la conception pédagogique ancrée dans le réel, le vivant et l'humain.

Avec le SNES-FSU, construisons collectivement des stratégies pour résister et reprendre la main sur nos métiers.

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage ([modèle sur le site](#)).



📧 lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux
📧 s3lil@snes.edu
☎ 03.20.06.77.41



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**